



HAL
open science

LEPII - Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LEPII - Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale. 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02032392

HAL Id: hceres-02032392

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032392>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

LEPII : Laboratoire d'Economie de la Production et de
l'Intégration Internationale

UMR 5252

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Pierre Mendès France Grenoble 2

CNRS

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

LEPIL : Laboratoire d'Economie de la Production et de
l'Intégration Internationale

UMR 5252

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Pierre Mendès France Grenoble 2

CNRS

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Unité

Nom de l'unité : Laboratoire d'Economie de la Production et de l'Intégration Internationale (LEPII)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : UMR 5252

Nom du directeur : M. Patrick CRIQUI

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Catherine BAUMONT, Université de Bourgogne

Experts :

Mme Michèle BELOT, University of Oxford

M. David ENCAOUA, Université de Paris 1

M. Jérôme GAUTIE, Université de Paris 1

M. Eric GIRAUD-HERAUD, INRA, Aliss

Mme Marie-Christine PAOLETTI, CNRS, Paris-Jourdan Science Economique

M. Lionel RAGOT, Université de Lille 1

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels :

M. Hervé DUMEZ, représentant le CoNRS

M. Norbert LADOUX, représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Catherine SOFER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre CAYE (DSA CNRS),

M. René FAVIER (Vice Président du Conseil Scientifique chargé de la Recherche, Université Pierre Mendès France Grenoble 2)



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le 18 février 2010 ; elle s'est déroulée sur toute la journée, selon le schéma-type fourni par l'AERES : réunion préparatoire à huis-clos (30mn), réunion avec les tutelles (30mn), présentation du bilan et du projet de l'unité par le directeur et les responsables d'axes (2h30), déjeuner en commun (1h), réunion avec les doctorants (30mn), réunion avec les ITA (30mn), discussion en tête à tête avec 4 chercheurs et le directeur (1h30), pré-rédaction du rapport à huis-clos (2h).

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le LEPII est situé dans les locaux de l'UFR ESE. Le LEPII, sous sa forme actuelle, résulte de différentes évolutions couvrant les deux derniers contrats quadriennaux. En 2003, le LEPII naît de la fusion de deux UMR CNRS (IEPE : Institut Economique et Politique de l'Energie, et IREPD : Institut de Recherche en Economie de la Production et du Développement) et de l'intégration en parallèle d'un groupe de chercheurs en économie internationale. Cette structure fonctionna sous la forme d'une FRE puis devint UMR en 2007, date à laquelle elle intégra des chercheurs du groupe de recherche européennes et internationales de l'UFR. Cette évolution n'est cependant pas achevée car le LEPII s'apprête à intégrer, en 2011, une quinzaine de membres du CREPPEM (EA de l'UMPF appelée à disparaître) travaillant dans l'axe Europe, international et sécurité, d'une part et l'axe Développement social, d'autre part de cette EA (qui comporte par ailleurs un 3^{ème} axe non concerné ici).

Les recherches développées au LEPII couvrent les domaines de l'économie de l'énergie et de l'environnement, de l'économie politique internationale, de l'économie du travail et du développement social. Il s'agit de recherches conceptuelles, à finalités appliquées et d'expertises. Le programme fédérateur du LEPII, à visée intégrative des différents axes de recherche dans lesquels se répartissent les membres de l'unité, repose sur la thématique Economie Internationale et Développement Durable. Cette thématique est amenée à consolider, au cours du prochain contrat, son oeuvre fédérative des recherches du LEPII. Elle vise également à porter une dynamique intégrative des recherches des membres du CREPPEM rejoignant le LEPII.

- Equipe de Direction :

Le directeur du LEPII est Patrick CRIQUI, CNRS. La gouvernance de l'Unité repose par ailleurs sur un comité de direction et sur le conseil de laboratoire.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

Sur la base du dossier projet, le LEPII comptera 41 enseignants-chercheurs et 4 chercheurs pour 16 ingénieurs, techniciens, personnels administratifs et 41 doctorants (au 1er janvier 2010), dont 20 sont considérés comme hébergés par le laboratoire (i.e. financés au sens de l'AERES). Le potentiel d'encadrement doctoral s'élèvera à 20 HDR.



	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	24	38
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	4	4
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	3	3
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	9	11
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	6	5
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	18	20
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	16

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global

Le LEPII tente depuis plus d'une dizaine d'années de trouver sa place au sein de l'UPMF en tant qu'équipe structurante de l'économie et a connu de ce fait plusieurs opérations de restructuration. Celles-ci n'ont pas apporté un environnement de recherche stabilisé à ses membres et ont contribué au contraire à accentuer l'hétérogénéité thématique et qualitative de l'unité.

Le programme thématique structurant et intégrateur de l'unité « Economie Internationale et Développement Durable » mis en place au cours du contrat précédent peine à trouver une dynamique au sein de l'unité. Il n'est pas porteur pour l'instant de productions scientifiques de niveau suffisant d'un point de vue académique et ne s'affiche pas comme « identitaire » de l'unité.

Les recherches en économie de l'énergie et en économie de l'environnement du LEPII apparaissent cependant comme les plus prometteuses sur le plan académique. Elles apparaissent également comme les plus structurantes pour les formations et les collaborations scientifiques autour de la Structure Fédérative de Recherche (InnovaCS) qui va se mettre en place dans le prochain contrat quadriennal de l'établissement et du site Grenoble Université de l'Innovation. Dans ce contexte, l'unité est leader pour le projet SEED (Sociologie et Economie pour une Energie Durable) visant à créer un axe Energie au sein de InnovaCS. Replacé dans une dynamique de recherche favorable, ce projet pourrait constituer le socle d'un redéploiement et d'une restructuration de la recherche au LEPII.

- Points forts et opportunités

Le LEPII dispose d'une équipe administrative bien structurée et dynamique pour la gestion des services communs et la documentation et de 9 ingénieurs de recherche (dont 5 titulaires) affectés aux différentes thématiques.

Les conditions de travail apparaissent très bonnes pour l'ensemble des membres du LEPII et les doctorants hébergés.

Le laboratoire s'appuie sur une certaine lisibilité sur ses thèmes porteurs dans les organismes de recherches, les organisations internationales et les milieux économiques. Cela lui permet de collaborer à de nombreux



programmes de recherche européens (PCRD et FSE), nationaux (ANR), avec les ministères (MEDDAT) ou les collectivités locales (Région PACA, Région Aquitaine), les agences (ADEME) ou les entreprises (EDF...).

Cette lisibilité dont bénéficie le LEPII associée à la définition d'une politique scientifique de site dédiée au développement de la SFR InnovaCS constituent les opportunités majeures de développement et d'amélioration de la qualité scientifique et académique du LEPII. La dynamique de l'axe Energie, eau et Politiques de l'Environnement très impliqué dans ces projets doit être soutenue. Elle peut s'appuyer sur les recherches menées dans les autres axes - sur la gouvernance durable ou le développement social dans une société confrontées aux défis de l'innovation, des nouvelles technologies, de la sécurité environnementale et des nouvelles compétences - sous réserve que ces recherches améliorent la qualité de leur production scientifique.

- Points à améliorer et risques

La qualité des publications et leur ancrage académique sont pour le moment insuffisants et doivent absolument être améliorés.

Le laboratoire est conscient de ses difficultés dont certaines revêtent un caractère cumulatif (attractivité, recrutement PR, qualité académique), dans un contexte de plus en plus exigeant et dans lequel il va devoir évoluer au cours du prochain contrat. Les risques sont réels de voir les difficultés perdurer malgré la dynamique structurante espérée des projets du site Grenoble Université de l'Innovation.

- Recommandations au directeur de l'unité

Il faut cependant saluer tout d'abord le travail réalisé par la direction du LEPII dans un contexte difficile de fusion entre des équipes hétérogènes. La dynamique positive de l'axe environnement/énergie a été maintenue, et une dynamique d'ensemble du laboratoire, visant à mieux structurer les autres équipes (passage à deux axes - économie politique internationale et économie du travail et du développement sociale) et, à terme, à améliorer leur production, a été recherchée. Le bilan du LEPII sur le contrat qui s'achève est d'ailleurs en progrès par rapport au précédent contrat. Il apparaît néanmoins important pour les prochaines années de définir un ensemble d'objectifs raisonnables à atteindre pour deux raisons : 1/ Le point de départ trop faible en matière de qualité de la production scientifique et 2/ la nécessaire période d'adaptation au démarrage des opérations structurantes portée par Grenoble Université de l'Innovation.

Dans cette perspective, il convient de dégager du temps recherche pour les EC impliqués dans ces opérations structurantes. Il s'agit d'afficher clairement un objectif de publications académiques, de préciser les cibles de publications envisagées, de recentrer les forces et les dynamismes sur un petit nombre de programmes de recherche à visée académique et de réduire l'activité de valorisations et de conseils au profit de l'activité scientifique propre à une UMR.

L'unité de recherche LEPII n'est pas en mesure d'avoir un rôle intégratif et fédératif des recherches en économie de l'UPMF. Ce rôle lui a été dévolu au cours des 10 dernières années et se matérialise aujourd'hui par une activité scientifique insuffisante globalement et qui, de plus, masque les quelques potentialités existantes. Dans ces conditions, la fusion des deux équipes LEPII et GAEL ne peut se justifier sous le seul angle institutionnel de l'Université. Elle n'est pas pertinente, ni à court, ni à moyen terme, dans sa conception d'assemblage. Elle n'est pas pertinente pour le projet même du LEPII : l'unité se restructure depuis déjà deux contrats ce qui ne permet pas de stabiliser une politique scientifique adéquate.

La politique scientifique de l'UPMF doit prendre la mesure à la fois de l'ampleur des difficultés actuelles de l'unité et mettre en place une véritable politique volontariste d'évolution positive. L'UPMF doit développer une politique scientifique ambitieuse pour soutenir l'activité de recherche des EC. Les moyens doivent être liés à des objectifs de production scientifique adaptés à la situation et visant une amélioration de la qualité substantielle et continue. Concernant le LEPII, cette politique doit s'appuyer sur le bilan et tirer les enseignements des deux derniers contrats pour clarifier les potentiels réels de l'unité et les accompagner vers les projets structurants du site grenoblois centrés sur l'innovation, les politiques de l'énergie et le développement durable (SFR InnovaCS par exemple dans lequel l'UPMF est fortement impliqué).



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	9
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	2
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	21,5% (9/42)
Nombre d'HDR soutenues	4
Nombre de thèses soutenues	12
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	
Titulaires PEDR	0
Membre IUF	0

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production (Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats ; Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions ; Qualité et pérennité des relations contractuelles)

Globalement cette qualité est jugée insuffisante

La quantité et la qualité des relations contractuelles du LEPII avec de nombreuses institutions (programmes européens, ANR, grandes entreprises, collectivités territoriales...) sont d'une part des éléments forts de l'activité de l'unité et d'autre part des éléments pérennes. Cependant, ces activités ne débouchent que très rarement sur des productions de rang A (au titre des critères du secteur Economie-Gestion pour l'AERES). La qualité des publications est par ailleurs faible. On comptabilise seulement une quarantaine de productions de rang A sur le quadriennal écoulé (pour 56 fiches d'activités présentes dans le dossier) dont 15% seulement sont classées A en économie et 15% sont publiées dans des revues en dehors de la discipline.

Les membres du LEPII concentrent leur production sur les ouvrages et la coordination d'ouvrages collectifs, les contributions dans des ouvrages et la participation à des colloques.

L'originalité des recherches repose sur le développement de thématiques comme l'intelligence et la sécurité économique, la socio-économie, l'économie politique internationale ou les modèles de simulation énergie-climat. Ces recherches n'aboutissent pas cependant à un nombre suffisant de publications académiques au sens de l'AERES et sont à visées applicatives plus que fondamentales.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Globalement cette activité est jugée assez bonne.



- Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Aucun enseignant-chercheur du LEPII ne bénéficie de la PEDR (ou PES).

- Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Les recrutements dans les trois catégories (EC, Post-doctorants et doctorants) sont essentiellement locaux. L'unité ne reçoit pas de chercheurs étrangers.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité,
- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers,
- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Les membres du LEPII sont très actifs dans leurs participations aux contrats européens (7 participations en tant que partenaires dans les 6^{ème} et 7^{ème} PCRD, 3 coordinations de programmes FSE) et ANR (4 dont 1 en tant que coordinateur). Ils sont fortement impliqués dans les programmes de recherche des collectivités territoriales (Metropole Grenobloise, Région PACA) et développent des partenariats avec les organismes économiques et les entreprises (EDF, Arcelor-Mittal, par exemple) et réussissent à répondre à une demande économique et sociale de plus en plus forte tout en restant dans un cadre scientifique ou de conseil (en relations notamment avec les organisations internationales). Le LEPII est fortement impliqué et est un élément moteur de la plateforme POLES et de la base de données TECHPOL de la commission européenne (plateforme de modélisation et de simulations des systèmes énergétiques mondiaux, base de données pour les technologies énergétiques du futur). Il est d'autant plus paradoxal que cette forte activité contractuelle ne débouche pas sur des publications académiques de niveau acceptable.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :**

Globalement cette activité est jugée très moyenne : la communication interne paraît bonne, mais la dynamique collective est insuffisante.

- Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

L'équipe administrative est très impliquée dans la vie de l'unité. Le service de documentation met à la disposition de la communauté scientifique des outils de veille sur les thématiques de recherche.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques

La dynamique des séminaires de laboratoires sur le thème fédérateur « Economie Internationale et Développement Durable » peine à s'installer. Chaque axe thématique reste essentiellement centré sur son activité et ses méthodes. On ne sent pas de dynamique positive, en particulier, ni dans la politique de recrutement, ni dans les échanges avec les collègues étrangers, ni dans la mise en place d'incitations à des publications académiques de bon niveau.



- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

L'unité est impliquée dans deux masters en économie et dans deux masters pluridisciplinaires. Elle participe activement à la structuration de la recherche avec les partenaires locaux et est impliquée dans deux opérations structurantes de Grenoble Universités : les pôles INNOVACS (Innovation, Connaissance et Sociétés) pour l'innovation et SEED (Sociologie, Economie et technologie pour une Energie Durable) pour les sciences sociales et l'énergie.

- Appréciation sur le projet :

Globalement le projet est jugé insuffisant : il n'apparaît pas stabilisé, il s'appuie sur des intentions mais sans réelle feuille de route pour atteindre les objectifs ni pour dépasser les contraintes.

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet du LEPII présenté le jour de la visite du comité est différent de celui décrit dans le dossier. Dans le nouveau projet, l'activité scientifique est structurée autour de trois thématiques (Energie, eau et Politiques de l'Environnement - EPE- Economie Politique Internationale - EPI - et Développement Social et Travail - DST) au lieu de deux (EPE et GIDS : Gouvernance Internationale et Développement Social). Cette nouvelle organisation thématique est plus équilibrée et plus conforme à l'intégration des membres du CREPPEM.

Une demande institutionnelle forte (UPMF) adressée au LEPII pour le contrat est d'envisager la fusion avec la dernière équipe d'économistes labellisée de l'UPMF : GAEL (Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble - UMR INRA). Dans la logique de l'intégration, l'objectif est de réunir les deux équipes LEPII et GAEL en inscrivant un quatrième axe (GAEL) à la structure existante. La faisabilité de cette demande passe par l'inscription dans le projet scientifique de l'unité LEPII de trois objectifs pour le contrat : 1/ renforcer les collaborations avec les membres du GAEL (dans les formations masters et au sein de la Structure Fédérative de Recherche InnovaCS), 2/ améliorer la qualité générale de l'ensemble de la production scientifique des axes thématiques du LEPII et 3/ poursuivre la construction de la visibilité du LEPII autour de l'axe fédérateur et intégratif « Economie Internationale et Développement Durable ».

L'objectif affiché de fin de contrat d'aboutir à une fusion des deux équipes par simple addition de leurs thématiques n'est pas argumenté. Il est apparu au comité, qu'en l'état actuel, la fusion n'est pas pertinente compte tenu de la forte hétérogénéité qui existe déjà entre les thématiques et les productions scientifiques du LEPII et l'absence de synergies argumentées avec le GAEL. Un rapprochement ne pourrait être envisagé que sur la base d'une certaine cohérence thématique et au regard de critères de qualité scientifique. Compte tenu des caractéristiques des deux équipes cette cohérence n'est pas réellement envisageable, ni à court, ni à moyen terme. Si toutefois, à plus long terme il devait y avoir un rapprochement entre les deux équipes, il paraît tout à fait nécessaire que, compte tenu de la qualité et de la cohérence scientifique de cette équipe, ce soit le GAEL, et non le LEPII, qui en soit le principal coordinateur et le maître d'œuvre.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Chaque axe thématique dispose d'un ensemble de ressources financières propres dégagées par l'activité contractuelle de ses membres.

La question centrale est le renouvellement des PR. Sur le premier point, les postes actuellement vacants seront pourvus à la rentrée 2010 via l'agrégation externe ce qui ne garantit ni un choix d'affectation au LEPII ni une continuité thématique. L'affectation des postes MCF est répartie entre le GAEL et le LEPII. La politique en matière de recrutement n'est pas précisée plus avant (existence de redéploiements de postes par exemple), mais peut être soutenue du fait des effectifs étudiants qui se maintiennent et se développent au niveau Master notamment.

Les dispositifs Chaire d'Excellence et de Professeurs Invités sont évoqués lors de la visite.



– Originalité et prise de risques :

Le projet scientifique reste empreint d'une forte inertie dans un contexte de plus en plus exigeant et compétitif. Le projet de l'unité repose sur ses savoir-faire actuels et les projets structurants du site Grenoble Université de l'Innovation.

Les contraintes sont certes clairement identifiées (faible attractivité de l'unité, difficulté de recruter des rangs A, qualité scientifique académique globale à améliorer...) mais il n'y a pas de feuille de route pour atteindre les objectifs de collaborations avec GAEL et d'amélioration de la qualité scientifique de l'unité, notamment sur les stratégies de publications et de ciblage des revues.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	B	C	C



Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

Saint Martin d'Hères, mercredi 28 avril 2010

*Le Vice-président du Conseil Scientifique
de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble*

à

*Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section 2 « Unités de recherche »
AERES
20, rue Vivienne
75002 Paris*

*Affaire suivie par : Céline DEBANNE
Service de la Recherche et des Etudes Doctorales
Ref : RF.CD/2010-52*

Objet – Observations des tutelles pour l'unité LEPII – UMR CNRS n°5252
Tutelles : Université Grenoble 2 et CNRS

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-jointes, les observations sur le rapport d'expertise de l'AERES du LEPII UMR CNRS n°5252.

Observations de la tutelle UPMF-Grenoble 2

La présidence de l'université est pleinement consciente des faiblesses dont souffre actuellement la recherche en économie sur le site de Grenoble, et elle est à l'écoute des recommandations qui lui sont faites par les experts du comité pour remédier à cette situation.

S'agissant plus particulièrement du LEPII, la présidence de l'université soutient entièrement les propositions du directeur de l'unité dans sa politique de recentrage du laboratoire en termes de périmètre et de thématiques de recherche, et dans son action énergique et courageuse de resserrement de l'unité autour des ses membres les plus actifs. Nous exprimons le souhait très vif que le comité saura tenir compte de cet effort dans son appréciation définitive.

Sur l'hypothèse formulée d'un rapprochement à moyen terme de l'unité avec le GAEL, l'université naturellement prend acte des recommandations du comité de garder le LEPII comme une unité identifiée distinctement. Mais elle entend soutenir les rapprochements sur les thématiques que partagent les deux unités et qui constituent pour chacune d'entre elles des points forts (en particulier la question de l'environnement et du développement durable). Au demeurant, c'est le souhait exprimé par le comité de visite de l'AERES pour

l'AERES pour l'Ecole Doctorale d'Economie qui a estimé que le « clivage thématique et méthodologique nuisait aux collaborations et échanges scientifiques ». Cette entreprise de rapprochement trouvera une concrétisation dans la nouvelle offre de master du prochain contrat quadriennal. A mi-parcours de ce contrat, sur la base des collaborations engagées, l'université entend se repencher sur la question du rapprochement organisationnel des deux unités.

Plus généralement, la présidence de l'université attire l'attention du comité sur le fait que le personnel de cette unité va connaître dans les toutes prochaines années d'un important renouvellement. Dès cette année, 1 poste de PR et 3 postes de MCF ont été mis au concours. L'université entend être très vigilante quant à la qualité des recrutements et à l'investissement des nouveaux collègues dans les deux laboratoires de sciences économiques du site.

Observations du Directeur de l'unité

Nous tenons tout d'abord à remercier le comité d'évaluation et sa présidente pour la clarté et la rigueur du diagnostic porté sur le laboratoire LEPII, ses performances et son projet. Le rapport d'évaluation témoigne d'une bonne compréhension des atouts et faiblesses du laboratoire. Il appelle néanmoins un certain nombre d'observations, rassemblées dans les trois points ci-dessous.

1. Sur l'appréciation globale de l'unité et de ses performances

Le rapport rend compte des efforts menés au cours des dernières années et des résultats obtenus. Il rend compte également des atouts du laboratoire, notamment son rôle structurant sur les problématiques « énergie-environnement-innovation » sur le site de Grenoble. Cependant, la principale observation porte sur l'hétérogénéité jugée excessive du laboratoire, tant au plan thématique que qualitatif. Il est bien noté que cette hétérogénéité découle d'une série de restructurations successives dans les dix dernières années. En effet la configuration actuelle du laboratoire LEPII est le résultat d'une série de regroupements déclenchés par ses tutelles, initialement le CNRS au début des années 2000, puis dans les années récentes l'UPMF. L'idée structurante de ces restructurations était évidemment de créer des synergies, tant au plan de la recherche que des moyens des laboratoires.

C'est dans cet esprit que dans la préparation du quadriennal 2011-2014, il a été choisi d'ouvrir encore le laboratoire, notamment à un ensemble d'enseignants et chercheurs issus d'une équipe d'accueil qui s'auto-dissolvait. Ceci a conduit à définir un projet de laboratoire LEPII élargi et englobant ainsi la plupart des économistes de l'UPMF, hors l'UMR GAEL INRA-UPMF. Cette décision explique sans doute l'hétérogénéité constatée du laboratoire. Celle-ci demande cependant à être relativisée.

Les thématiques.

Depuis le précédent contrat quadriennal (2007-2010) les recherches ont été focalisées autour de la problématique Economie Internationale et Développement Durable. Si l'ensemble des recherches du LEPII n'a pu s'intégrer à cette problématique dans les quatre années passées, on ne peut pour autant considérer qu'aucun progrès n'a été fait dans ce sens ; en témoignent

plusieurs opérations de recherches émergentes qui font apparaître de nouvelles coopérations au sein du laboratoire. Quant à la structuration des équipes proposée, au moment de l'évaluation, en trois composantes – i. énergie et politique de l'environnement, ii. gouvernance internationale et sécurité, iii. développement social et travail – on peut certes considérer qu'il y a là un spectre de préoccupations très large. Pour autant il y a aussi une véritable cohérence, avec trois axes complémentaires – économique, social, environnemental – qui sont bien constitutifs des problématiques du développement durable.

Les performances scientifiques.

Le point noté le plus négativement dans le rapport renvoie à la production scientifique, jugée insuffisante (bien que notée en progrès par rapport au dernier quadriennal et avec indication d'une qualité de publications maintenue sur une partie des thématiques). Le ratio des publiants sur l'effectif des titulaires est en particulier jugé insuffisant. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause cet aspect, en effet le plus préoccupant pour le laboratoire. Il convient cependant de tenir compte qu'un ratio est le quotient d'un numérateur et d'un dénominateur. Au numérateur, le nombre des publiants du LEPII, soit une dizaine, n'est pas négligeable ; en comparaison, il est au moins égal à celui de l'autre UMR d'économie du site¹. C'est évidemment du fait d'un dénominateur élevé que le ratio des publiants peut être jugé comme trop faible. Cela est la conséquence directe du choix initialement retenu d'un laboratoire « incluant », en conformité aux demandes de l'Université. A l'évidence ce type de choix, qui a sa rationalité, est devenu difficilement compatible avec les critères d'évaluation aujourd'hui appliqués aux équipes de recherche.

2. Sur l'évaluation détaillée des atouts et faiblesses de l'équipe

L'évaluation détaillée conduit à préciser les points forts et les points faibles du laboratoire. Il nous semble nécessaire d'apporter des précisions sur deux questions centrales : celle du rapport entre les activités de recherche partenariales et la publication scientifique, et celle de la gouvernance.

Insertion dans l'environnement scientifique et partenariat.

L'appréciation détaillée fait apparaître la forte capacité du LEPII à être présent dans des opérations de recherche partenariales à différents niveaux : programmes cadres de recherche européens, appels d'offre ANR, grandes entreprises, collectivités locales. C'est pour une bonne part dans ce cadre que se fait l'insertion du LEPII dans un environnement scientifique de qualité : la présence constante depuis de nombreuses années dans des programmes européens a notamment permis au laboratoire de nouer des coopérations avec les laboratoires les plus reconnus dans les domaines concernés et d'assurer sa présence et sa visibilité au plan européen et international. Mais le bilan qui est tiré de ces opérations semble indiquer que l'activité contractuelle ne débouche pas sur des publications académiques de niveau suffisant. Ce diagnostic est surprenant : s'il est vrai que toutes les activités contractuelles du LEPII ne se traduisent pas par des publications académiques, un examen approfondi des publications fait aussi apparaître que certaines des recherches partenariales débouchent au contraire sur un nombre important de publications internationales de bon niveau académique.

¹ En particulier si l'on considère que le nombre des publiants parmi les titulaires devrait être de dix et non de neuf comme identifié dans le rapport, en tenant compte des performances d'un chercheur CNRS qui excèdent largement le seuil requis si l'on prend en compte les revues retenues par le CNRS et qui l'égalent si l'on tient compte d'une publication AERES, parue en décembre 2009 mais non enregistrée.

La gouvernance du laboratoire.

Le bilan dans ce domaine est contrasté avec d'une part le constat d'une bonne communication en interne et d'un fonctionnement très satisfaisant du soutien à la recherche, mais d'autre part des dynamiques collectives jugées encore insuffisantes. Il est vrai que dans ce domaine le LEPII a encore des progrès importants à accomplir et que l'enjeu du prochain quadriennal sera bien d'améliorer le fonctionnement collectif, tant au plan scientifique que dans l'articulation avec l'UFR et l'Université. Il sera certainement décisif pour le laboratoire de mettre en œuvre des démarches concrètes pour assurer la remontée des publications en quantité et en qualité (i. ciblage des revues, ii. engagement individuel, iii. séminaires collectifs de publication). De même, pour la question centrale des recrutements, il sera essentiel que le laboratoire obtienne de l'Université les postes nécessaires à son renouvellement et que celui-ci permette d'accroître l'ouverture du laboratoire sur son environnement scientifique dans la discipline.

3. Sur le projet et les objectifs à long terme

Compte-tenu des différents éléments du bilan dont certains ont été rappelés ci-dessus, le rapport met clairement en cause l'intérêt pour le LEPII d'accueillir dans le prochain quadriennal un nombre important d'enseignants et chercheurs provenant d'autres laboratoires du site. Au-delà, il remet aussi en cause la perspective évoquée, notamment par l'Université, d'un regroupement à terme de l'ensemble des économistes au sein d'une équipe unique. Ce diagnostic doit donc conduire à reconsidérer la stratégie d'ouverture du LEPII, et à préciser sa focalisation thématique. Les messages clairement énoncés par le comité d'évaluation seront entendus et conduiront à une réflexion sur le recentrage du laboratoire, en termes de périmètre et de thématiques de recherche, afin en particulier de reconstruire l'homogénéité du laboratoire.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

René FAVIER

Le Vice - Président
du Conseil Scientifique

René FAVIER

